

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS EFFECTIFS 2023

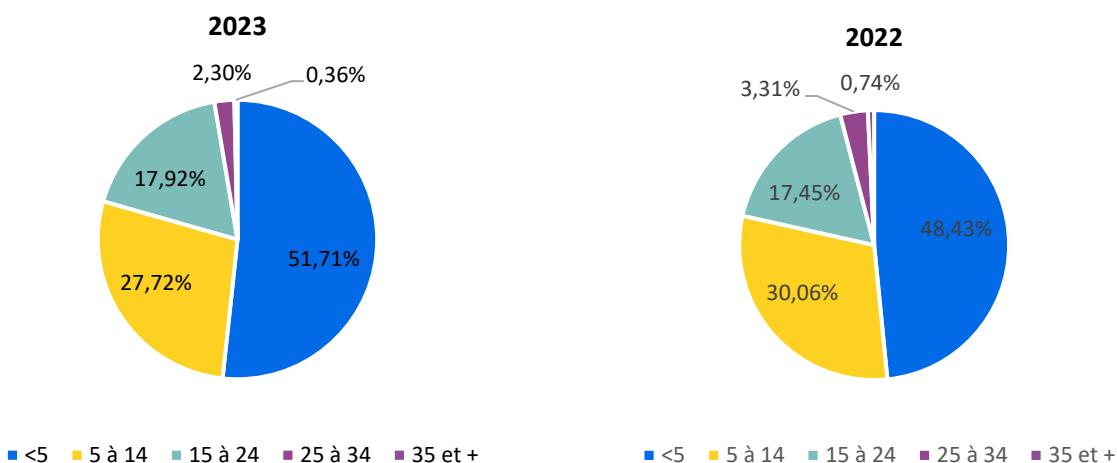
Comme chaque année, l'Observatoire des métiers a analysé les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi dans la Profession.

Sa réunion du 6 mars 2025 a permis l'examen des informations recueillies auprès des entreprises adhérentes de l'AMAFI assujetties à la Convention collective des activités de marchés financiers, au titre de l'année 2023.

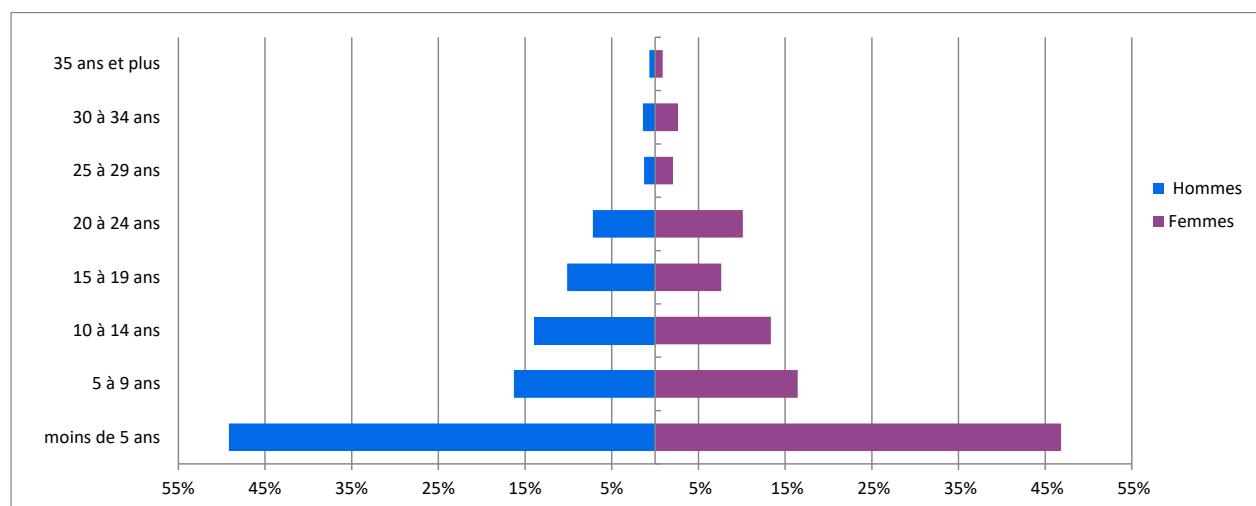
Le périmètre des sociétés répondant au questionnaire varie d'une année sur l'autre, relativisant les comparaisons chiffrées. L'étude 2023 a porté sur 20 sociétés, représentant 1 959 salariés au 31 décembre 2023, contre 23 sociétés représentant 2 172 salariés au 31 décembre 2022.

ANCIENNETÉ

Les tranches des moins de 5 ans d'ancienneté et celles de 5/14 ans représentent à elles seules près de 80 % des effectifs, signe que la profession continue de se renouveler, tout en fidélisant ses collaborateurs.



L'ancienneté moyenne en 2023 est de 7,14 années contre 8,03 années en 2022.



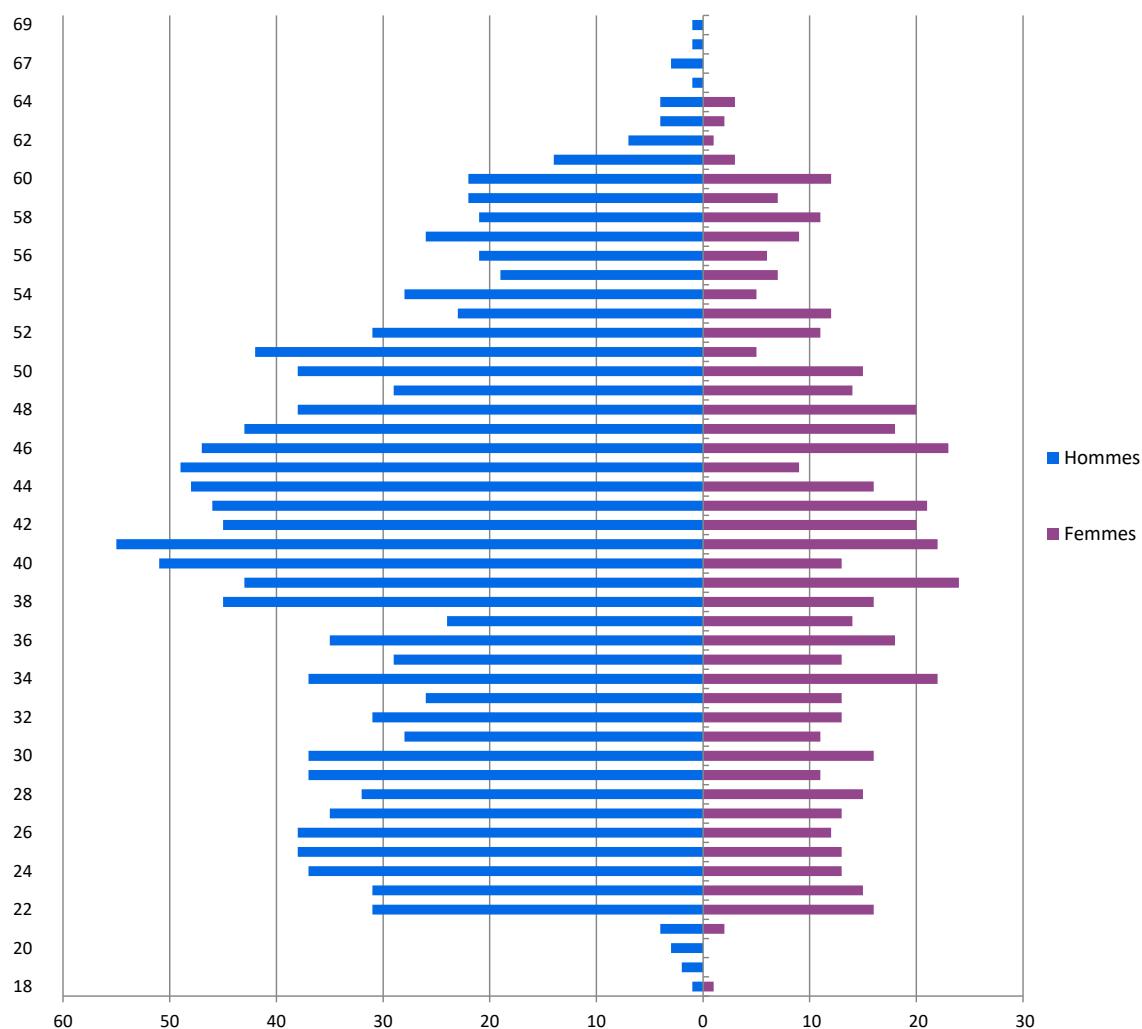
ÂGE

La tranche de -20/29 ans est quasiment stable par rapport à l'année dernière, représentant 20,27 % des effectifs contre 21% en 2022. En revanche, la tranche des 40/49 ans a légèrement augmenté : 32,11% contre 31 % en 2022. Et les tranches 30/39 et 50/60 ans sont stables avec 25,27 % des effectifs contre 25 % en 2022 (30/39 ans) et 22,36% des effectifs contre 22% en 2022 (50/60 ans).

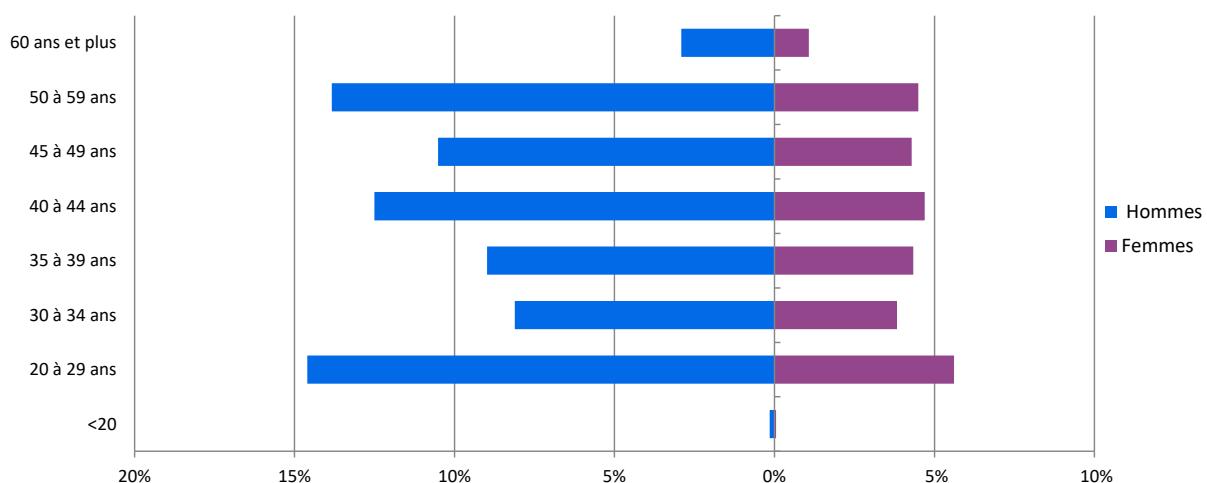
Sur une période de 15 ans, entre 2008 et 2023, on constate un vieillissement global de la branche, la part des tranches des 40/60 ans ayant augmenté (54,47 % contre 31,53 % en 2008) et celle des tranches des moins de 40 ans ayant diminué (45,54 % en 2023 contre 68,44 % en 2008).

L'âge moyen dans la profession est relativement stable en 2023 par rapport à 2022 avec 40,54 ans contre 40,34 ans.

Répartition par âges

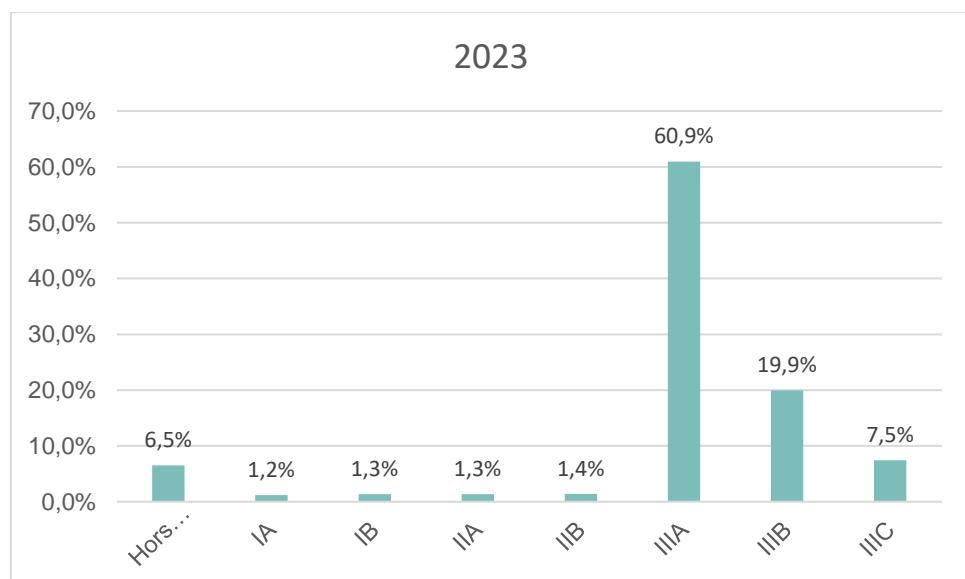


Répartition par tranche d'âges



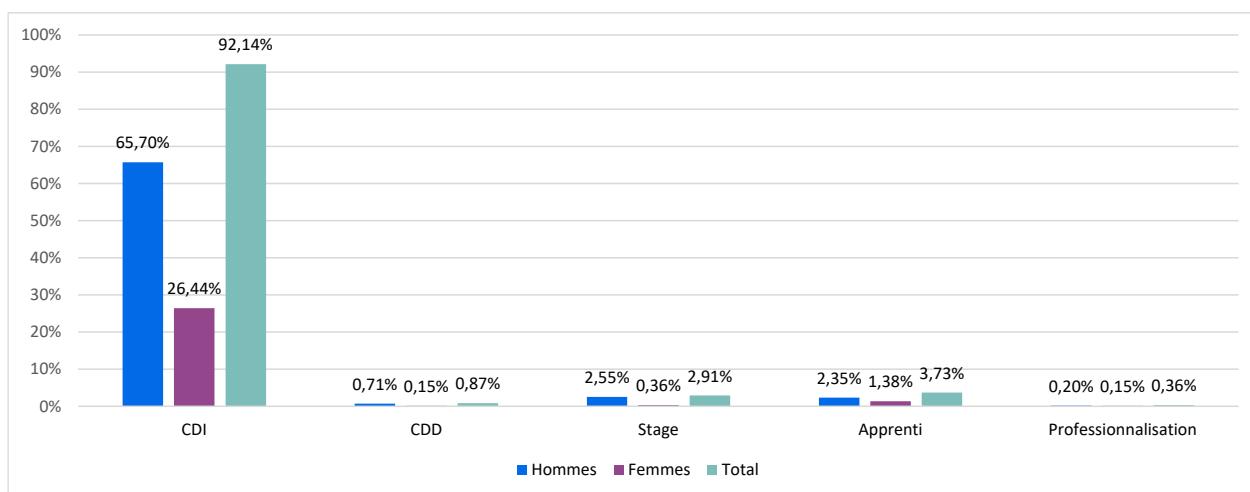
NIVEAU DE QUALIFICATION

Les effectifs cadres de la profession sont toujours aussi importants, représentant 88 % des effectifs totaux, les salariés de la catégorie III.A représentant à eux seuls 61 % des effectifs.



TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL

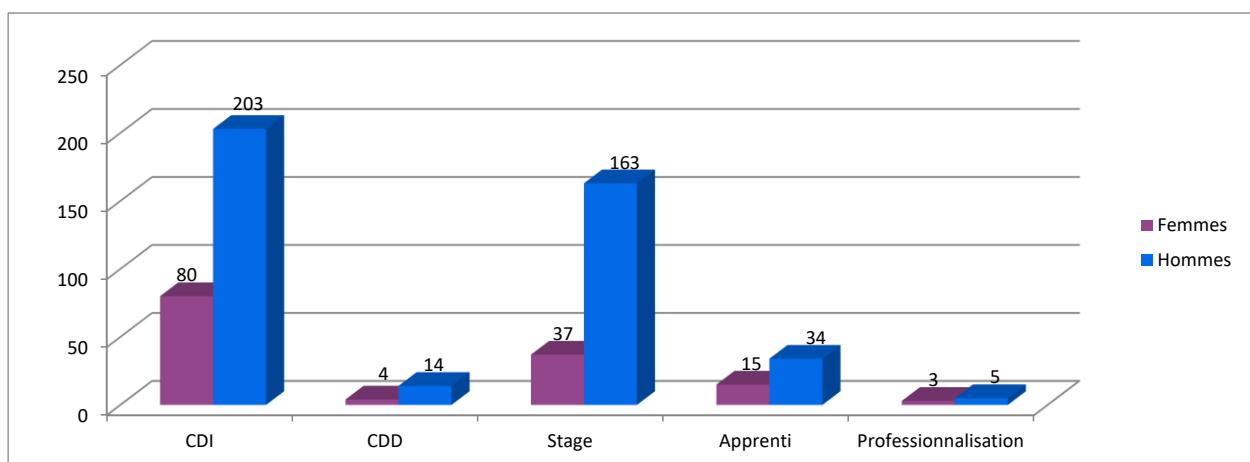
La quasi-totalité des effectifs est employée en CDI (92,14 % des effectifs totaux), les apprentis arrivant en deuxième position (3,73 %).



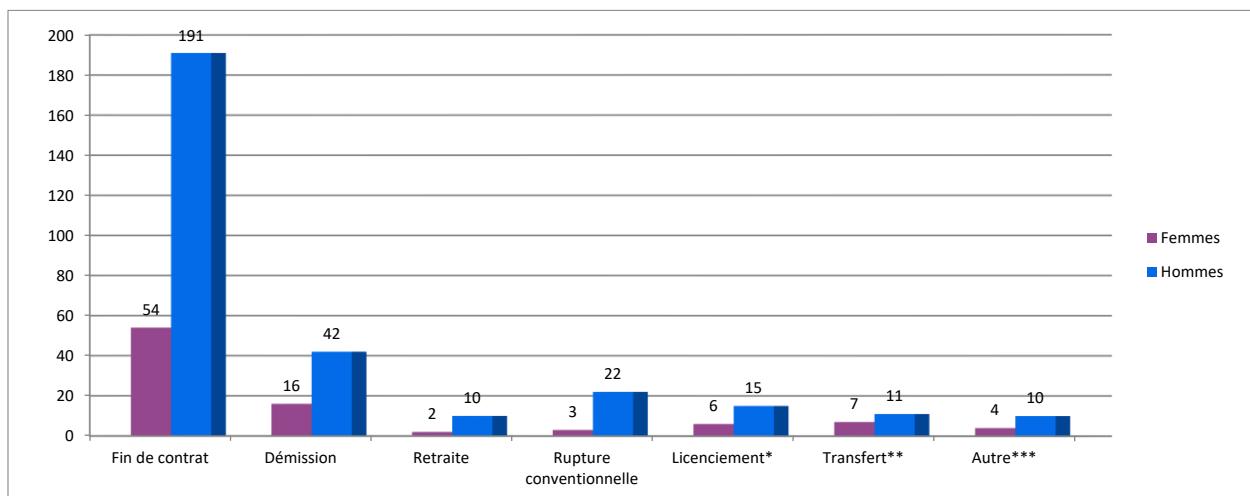
ENTRÉES ET SORTIES

Le nombre d'entrées est très supérieur à celui des sorties (560 vs 393), signe que la profession se renouvelle et présente un solde positif en termes de nombre de salariés.

Nombre d'entrées (hors intérim)



Nombre de sorties



* y compris négociés

** fusions, mutations

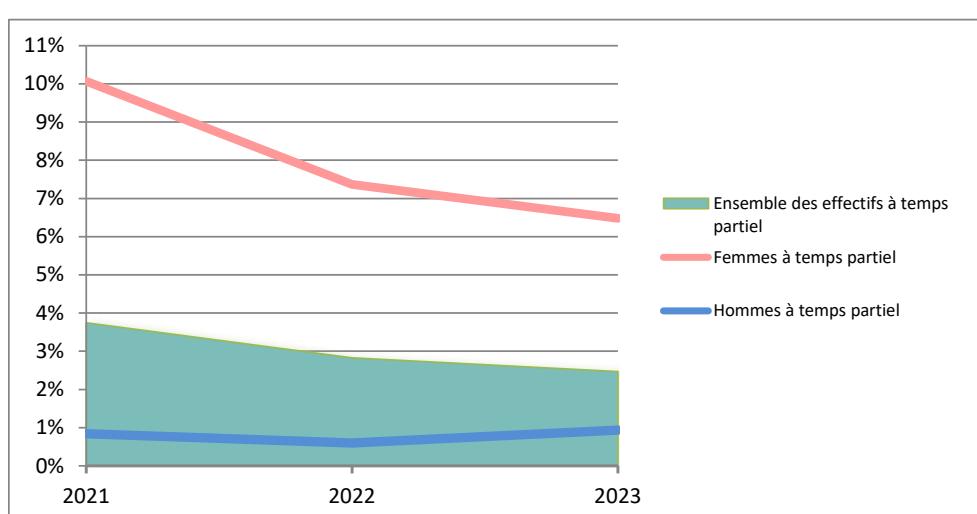
*** rupture de la période d'essai, mobilité, décès

Hors fin de contrat, les démissions restent la première cause de sortie, comme les années précédentes.

DURÉE DU TRAVAIL

Les salariés travaillent majoritairement à plein temps (97,54 % des effectifs totaux), ceux travaillant à temps partiel étant encore principalement des femmes, bien que leur part soit en baisse ces dernières années. Par ailleurs, les congés supérieurs à 6 mois restent très peu demandés.

Répartition des effectifs à temps partiel



MÉTIERS

La répartition des effectifs entre les différents métiers fait notamment apparaître une diminution des effectifs dans les services centraux, la vente trading, et les opérations BO/MO. En revanche, les services d'analyse financière, la négociation et le corporate finance ont augmenté.

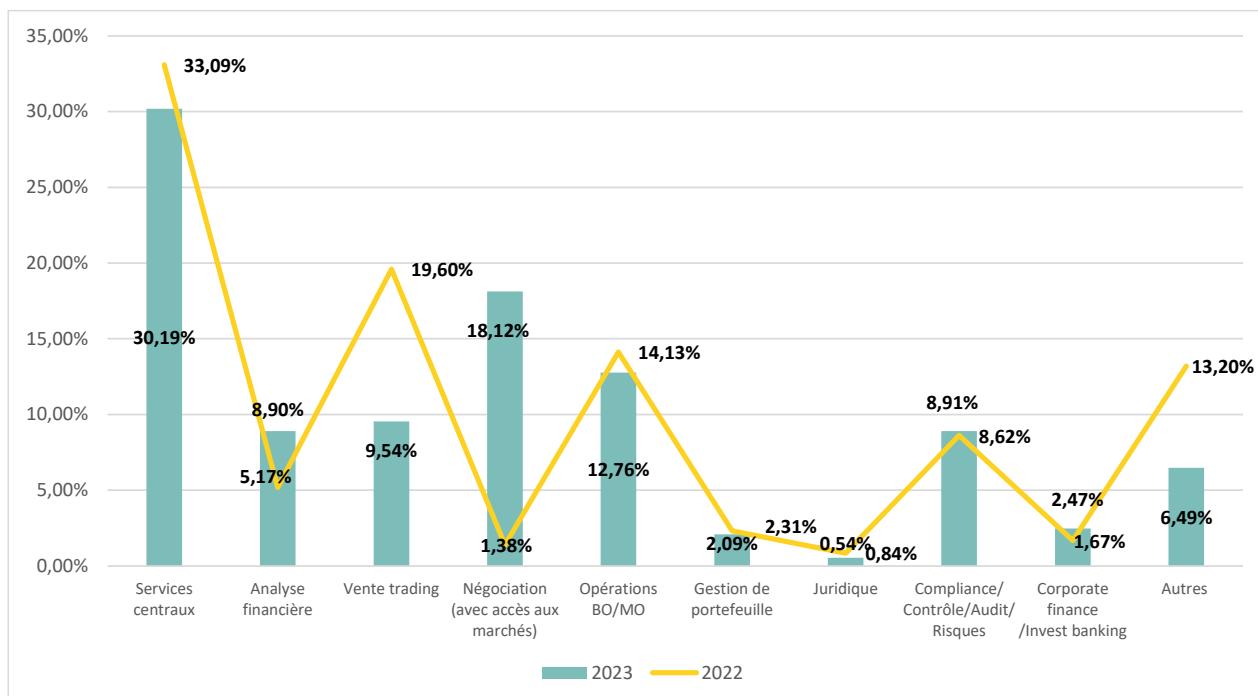
En outre, les fonctions de compliance / contrôle / risques, les fonctions juridiques et la gestion de portefeuille restent au même niveau.

On note que cette année (et sur 15 ans), la négociation a subi une forte hausse (18,12 % en 2023 contre 9,31 % en 2008).

Répartition entre les métiers

	Pour rappel 31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Tendance
Services centraux	38,05%	33,09%	30,19%	👎
Analyse financière	4,14%	5,17%	8,90%	👍
Vente trading	17,14%	19,60%	9,54%	👎
Négociation (avec accès aux marchés)	1,45%	1,38%	18,12%	👍
Opérations BO/MO	14,89%	14,13%	12,76%	👎
Gestion de portefeuille	3,12%	2,31%	2,09%	👉
Juridique	0,51%	0,84%	0,54%	👉
Compliance/ Contrôle/Audit/ Risques	8,93%	8,62%	8,91%	👉
Corporate finance /Invest banking	2,32%	1,67%	2,47%	👍
Autres	9,44%	13,20%	6,49%	👎

Évolution des métiers entre 2022 et 2023



FORMATION

Le financement de la formation est nettement supérieur à l'année dernière avec en moyenne 6,41 % (1,15 % en 2022) de la masse salariale consacré à la formation professionnelle continue.

ALTERNANCE

En 2023, dans les 21 entreprises ayant répondu, il a été conclu 8 contrats de professionnalisation (contre 13 en 2022) et 90 contrats d'apprentissage (contre 134 en 2022), pour des diplômes très majoritairement de niveau Master.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Les données recueillies montrent toujours une grande variété dans la profession en termes d'organisation du travail, la seule mesure largement répandue étant la conclusion de conventions de forfait en jours avec les cadres (dans 89 % des entreprises ayant répondu).

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Il est constaté une diminution du nombre d'accidents du travail (0,05 % des effectifs contre 0,18 % en 2022), et une augmentation du nombre d'accidents dans les trajets domicile-travail (0,15 % en 2023 contre 0,37 % en 2022).

